



COMPTE-RENDU REUNION DU CA DU 17 OCTOBRE 2023

Présents : Mr Florent BEGOC, Mr Fabrice LE DU , Mme Mélanie BROUSTAIL, Mme Céline CHATELAIN, Mr Frédéric COLLOC, Mme Fanny DONOU, Mme Marie-Agnès JAOUEN, Mme Caroline LAURIN , Mme Gwenn LE CORVEC, Mr Nicolas LE DUFF, Mme Virginie LE RAY , Mr Luc SIMON, Mme Élodie SOUFFLET-MORVAN.

Absent excusé: Mme Virginie KERBAOL

Ordre du jour :

- 1- Election du bureau
- 2- Actions de début d'année scolaire
- 3- Répartition budgétaire
- 4-Questions diverses

1- Election du nouveau bureau à l'unanimité et accueil de nouveaux membres.

Une personne se présente à la présidence de l'APEL :

- Mr LE DU Fabrice (Président sortant)

Un premier tour de vote a lieu.

Résultats du 1^{er} tour :

Votes blancs : **0**

Mr LE DU Fabrice : **12**

Le président élu est Mr LE DU Fabrice.

Pour chacun des autres postes une seule personne se présente, l'ensemble du CA opte pour un vote à main levée.

Candidat aux postes du bureau :

Au poste de Vice-Présidente : Mme Caroline LAURIN

Au poste de Trésorière : Mme Elodie SOUFFLET-MORVAN

Au poste de Trésorière Adjointe : Mme Mélanie BROUSTAIL

Au poste de Secrétaire: Mme Gwenn LE CORVEC

Au poste de Secrétaire adjointe : Mme Marie-Agnès JAOUEN

Résultats du vote à main levée :

Mme Caroline LAURIN est élue à l'unanimité pour le poste de Vice-Présidente

Mme Elodie SOUFFLET-MORVAN est élue à l'unanimité pour le poste de Trésorière.

Mme Mélanie BROUSTAIL est élue à l'unanimité pour le poste de Trésorière Adjointe.

Mme Gwenn LE CORVEC est élue à l'unanimité pour le poste de Secrétaire

Mme Marie-Agnès JAOUEN est élue à l'unanimité pour le poste de Secrétaire Adjointe.

Votes du CA aux demandes diverses :

Procuration sur les comptes : donnée au président, trésorière et trésorière adjointe.

Délégation pour la déclaration à la préfecture donnée à Mr Bégoc

Nous remercions et souhaitons la bienvenue à deux nouveaux membres qui ont été déjà très actifs à la dernière kermesse : Céline Chatelain et Luc Simon.

2- Actions de début d'année scolaire

A. Proposition du Président de mettre en place un **temps fort sur le thème du harcèlement** à visée des parents et l'ensemble du personnel de l'établissement avec l'intervention de Mr Bégoc, ainsi que du groupe de travail de l'école nous présentant ce qui se met en place au sein de NDJ et de l'association 1001 petites graines, puis un temps d'échange selon les questions, témoignages et partages d'expérience.

L'idée est approuvée par le groupe, la date sera à définir, dans l'idéal un mardi soir fin novembre .

B. **Click and collect** pour Noël, avec la participation de Macarons factory de Guilers, Espace Emeraude de Milizac et Point vert de Saint Renan pour les sapins, Ty ar Gwin de Saint Renan pour du vin, le studio Gaïa de Saint Renan pour des objets personnalisés avec les photos des enfants, Jeff de Bruges et C.chocolat.

Commandes à passer pour le 18/11/2023

Retrait des commandes le 15/12/23 de 16h à 19H en salle multifonctions

3- Répartition budgétaire

A. Une enveloppe de 598 euros a été récoltée suite à vos passages en caisse à King Jouet, Adbb et Du pareil au même l'an passé : Merci !

(NB: l'opération est renouvelée cette année scolaire 2022/2023, vous pouvez dès à présent signaler à votre passage en caisse que vous êtes de l'école NDL)

Il est décidé de répartir cette somme comme suit:

*100 euros en maternelle (Fanny va se rapprocher de Mme Grijol ATSEM)

*200 euros en primaire pour l'équipement de la pause méridienne

*298 euros pour les lots de la prochaine kermesse

B. Budget autour de Noël

-Pour les enfants de la maternelle : un livre sera offert

-Pour les enfants du primaire : une séance de cinéma sera offerte

C. Budget Voyages scolaires

-Pour les CM1, l'APEL participera à hauteur de 25 euros par enfant pour le voyage en Normandie, soit 2375 euros

-Pour les CM2, l'APEL participera à hauteur de 90 euros par enfant pour le voyage au ski, soit 7110 euros

D. Budget matériel numérique

Mr Bégoc sollicite l'aide de l'APEL pour l'acquisition de matériel numérique.

En effet l'État, suite à la candidature de l'établissement participera à hauteur de 70 % de ce financement, les 30 % restant financés habituellement par les communes ne sont pas accordés par la commune de Saint Renan (qui a bien voulu soutenir le projet sans y participer financièrement pour la raison selon elle que nous sommes une école sous contrat).

Devant ce choix communal il reste une facture de 6000 euros à régler, l'APEL pour le moment accepte une participation de 4000 euros, pour les 2000 euros restant, elle ne souhaite pas s'engager n'ayant pas de visibilité sur les bénéfices des opérations à venir.

Peut-être que l'OGEC pourra aussi participer à ce financement, Mr Bégoc va voir avec eux.

4-Questions diverses

- Mr Bégoc demande à ce qu'une date de kermesse soit arrêtée au prochain CA
- Date retenue pour la préparation des commandes du quick and collect de Noël :
le mercredi 13/12 à 14H dans la salle multifonctions.
- Rappel : nécessité de fournir le casier judiciaire N°3 par mail au président

Sans autres questions et l'ordre du jour étant épuisé, Fabrice LE DU clôt la réunion.

Mr Fabrice LE DU
Président APEL

Mme Gwenn LE CORVEC
Mme Marie-Agnes JAOUEN
Secrétaires APEL